PLUM'ZY L'HEBDO
Pluméliau-Bieuzy
n°274
- Jeudi 22 octobre 2026 -

La mairie vous informe

➔**Le passage à l'heure d'hiver** se déroulera dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2026. Vous devez reculer votre montre d'une heure : à 3 heures du matin, il sera alors 2 heures.

➔**Animation « Bien vieillir chez soi » le 27 octobre, de 14h30 à 16h30**, place du Champ de Foire à Baud. MarSOINS propose un accueil gratuit, sans rendez-vous ni carte Vitale, avec une ergothérapeute et un juriste de l'ADIL. Au programme : conseils sur l'autonomie, la mobilité, l'accès aux soins, l'adaptation du logement, les aides disponibles et la prévention des fraudes. Les participants peuvent apporter des photos de leur logement pour échanger sur les aménagements possibles.

➔**Trottinette électrique : la sécurité avant tout !**
À compter du 21 octobre 2026, le préfet du Morbihan rend obligatoires le port du casque attaché et d'un gilet haute visibilité ou d'un dispositif rétroréfléchissant pour tous les utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, gyropodes, etc.).
Pour rappel, leur utilisation est interdite aux moins de 14 ans, leur vitesse est limitée à 25 km/h et une assurance responsabilité civile est obligatoire.
Les prochains contrôles seront principalement pédagogiques afin de laisser aux usagers le temps de s'équiper.
Protégeons-nous : adoptons les bons réflexes pour circuler en sécurité.

➔**Pluméliau-Bieuzy : achetons l'énergie groupés pour payer moins cher !**
La commune de Pluméliau-Bieuzy lance une opération d'achat groupé d'électricité et de gaz afin d'aider les habitants à réduire leurs factures d'énergie.
Le principe ? Se regrouper pour obtenir des tarifs négociés, tout en privilégiant des offres plus respectueuses de l'environnement.
Inscription gratuite et sans engagement
Une démarche collective au service du pouvoir d'achat et de la transition énergétique
L'inscription ne vous engage pas à souscrire à l'offre proposée : chacun reste libre de l'accepter ou non.
Inscrivez-vous jusqu'au 15 novembre 2026 directement en ligne :
https://achetonsgroupe.org/plumeliau-bieuzy/

➔**L'accueil de la mairie et de l'agence postale de Pluméliau sera exceptionnellement fermé le jeudi 22 octobre 2026 à 16h**. Merci pour votre compréhension

➔**À ce jour, l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2026 réglementant l'usage de l'eau et le niveau « crise »** déclenché le 19 août 2026 interdisent **TOUJOURS** l'utilisation de l'eau du réseau pour le lavage des monuments funéraires, entre autre.
Sauf décision contraire, les dispositions de l'arrêté prendront fin le 30 novembre 2026.

Pôle culturel - *Les Imaginaires*

➔**Jeu-concours « suivez votre cœur » du 19 octobre au 6 novembre 2026**
Oh non, les pages de la recette de la pomme d'amour se sont envolées !
Aidez-nous à les retrouver !
Pas de panique : vous pourrez les reconnaître facilement... elles ont la forme d'un cœur.
À vous de jouer !
Parcourez la commune à l'aide des indices publiés sur le Facebook du Pôle Culturel.
Retrouvez toutes les étapes de la recette et complétez le bulletin de participation
Rendez-vous le samedi 7 novembre à 16h30 au Pôle culturel pour déposer votre bulletin et récupérer votre surprise.
Règlement du jeu
Indiquez sur le bulletin les étapes de la recette.
Il est interdit de déplacer ou d'endommager les cœurs.
Rendez-vous et résultats le samedi 7 novembre à 16h30.
Les enfants restent sous la responsabilité de l'adulte accompagnateur tout au long de l'évènement.
Tout public - Renseignements : Pôle culturel

➔**Samedi 31 octobre - 15h30 - Spectacle Halloween – Ottoline et le vétérinaire des monstres**
« Ottoline et le vétérinaire des monstres » invite les auditeurs à un grand voyage en paroles et en chansons, celui de son héroïne de 11 ans, Ottoline, orpheline à la triste vie, qui se fait embaucher comme apprentie par son grand oncle vétérinaire, et découvre, littéralement, un autre monde : son oncle est le vétérinaire des monstres.
Elle ne va pas pouvoir s'empêcher d'aller voir d'où arrive, chaque soir, son effrayante clientèle…
Pour profiter au mieux de cette journée d'épouvante, revêtez votre plus beau déguisement !
6 ans et + / Sur réservation / Gratuit / Durée : 1h

Le clin d'œil de la semaine

« Le temps passe. Et chaque fois qu'il y a du temps qui passe, il y a quelque chose qui s'efface. »
Jules Romains

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Pluméliau-Bieuzy et l'agence postale communale
4 place du Général de Gaulle
56930 PLUMÉLIAU-BIEUZY
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Samedi : 8h30 - 12h00
Tél. : 02 97 51 80 28
accueil@plumeliau-bieuzy.bzh
www.plumeliau-bieuzy.bzh
Départ du courrier tous les jours à 15h00 et le samedi à 11h00

Service état civil
Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
Tél. : 02.97.51.99.27
etat-civil@plumeliau-bieuzy.bzh
À la mairie annexe de Pluméliau-Bieuzy :
Le mercredi et le vendredi : 08h30 - 12h00
accueil état civil/cimetière
Tél. : 02 97 39 55 76

Centre communal d'action sociale
Mairie de Pluméliau-Bieuzy
Lundi : 8h30 - 12h00
Mardi et jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Vendredi : 13h30 - 17h00
Tél. : 02 97 51 80 28
ccas@plumeliau-bieuzy.bzh

Mairie annexe de Pluméliau-Bieuzy
Lundi : sur RDV
Vendredi : 8h30 - 12h00
Tél. : 02 97 39 55 76

Mairie annexe de Pluméliau-Bieuzy
21 rue Bonne Fontaine
Lundi : 13h30 - 16h30
Mercredi : 8h30 - 12h00
13h30 - 16h30
Vendredi : 8h30 - 12h00
Tél. : 02 97 39 55 76
accueil.bieuzy@plumeliau-bieuzy.bzh
www.plumeliau-bieuzy.bzh

Médiathèque de Pluméliau-Bieuzy
19 rue des Combats de Kervernen
Mardi : 16h00 - 19h30
Mercredi : 9h00 - 18h00
Vendredi : 9h00 - 18h00
Samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Opération possible grâce au soutien financier de la DRAC Bretagne
Tél. : 02.97.07.82.20
mediatheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Bibliothèque annexe de Pluméliau-Bieuzy
21 rue Bonne Fontaine
Mercredi et samedi : 9h30 - 12h30
Tél. : 02 97 39 54 96
bieuzy.bibliotheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Conciliateur de justice
France Services – Baud Communauté
Permanences sur RDV : 3e lundi du mois
9 rue de la Madeleine 56150 Baud
Tél. : 02 97 07 20 60
franceservices@baudcom.bzh

Déchèteries de Baud Communauté
Kerledorz
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00 / Mardi : Fermée
Tél. : 02 97 51 98 35

Melrand
Mercredi et Samedi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00
Tél. : 02 97 28 80 84

Urgence Médicale
Pompiers : 18 / Samu 56 : 15
Numéro européen : 112
Médecin de garde : 02 97 68 42 42
Service pharmaceutique : 3237
(pour connaître la pharmacie de garde)

Le bulletin d'information hebdomadaire est un outil de communication qui vous est destiné, aussi si vous souhaitez faire paraître une information, annoncer un évènement sur la commune ou les communes du canton, ou vous inscrire pour le recevoir, vous pouvez envoyer un courriel à : accueil@plumeliau-bieuzy.bzh
Le bulletin d'information est désormais disponible tous les jeudis uniquement en Mairie, à la Mairie annexe de Bieuzy, au Pôle culturel, dans les boulangeries et supermarchés de Pluméliau-Bieuzy.
Publication et mise en page : Commission communication / Impression : Mairie de Pluméliau-Bieuzy - Ne pas jeter sur la voie publique

Dates à retenir

➔Rénovation de l'habitat : l'exposition revient pour sa 2e partie !

Exposition rénovation de l'habitat consacrée à l'isolation et au chauffage à Pluméliau-Bieuzy, **du 12 au 31 octobre 2026 au Pôle culturel « Les Imaginaires »**

➔Rando VTT et marche le dimanche 8 novembre 2026

Départ Kristen Bar, Saint-Nicolas-des-Eaux - à 8h00
Au programme :
Circuits Marche : 5 km, 8 km, 14 km et 17 km
Circuits VTT : 28 km, 37 km et 45 km
Circuit Gravel : 70 km (départ à 8h15)
Circuit VAE : 47 km
Trail possible, lavage vélo, boisson chaude le matin
Ravitaillement sur parcours - Sandwich et boisson à l'arrivée
Inscription sur place, via Helloasso ou en scannant le QR code
Gratuit pour les moins de 12 ans
Organisation : Cyclo Randonneurs Pluméliau & Je cours à Plum'

➔Le Club de l'Amitié de Bieuzy vous invite à venir à son prochain Fest Deiz **le dimanche 15 novembre à partir de 14h30** à la salle polyvalente de Bieuzy.
Il sera animé par les groupes Nozhadeiz, Duo Denis Runigo et Hucherion. Bar - Pâtisserie. Entrée 8 €

➔Repas paroissial le dimanche 15 novembre 2026 à partir de 12h00 à l'Espace Drosera
Prix en salle : 15 € adultes (boisson comprise) - 7 € enfants de moins de 12 ans. Prix à emporter : 13 €
Réservation :
Au presbytère de Pluméliau 02 97 51 80 25 tous les matins de 9h30 à 11h30
Au presbytère de Baud 02 97 51 00 73 tous les matins de 9h30 à 11h30
Auprès de Dominique et Nicole MARTEIL : 06 65 29 03 71
07 44 91 95 45
Auprès de Christine EVANO pour Melrand : 06 40 53 56 31
On compte sur vous !

➔Une navette gratuite pour les jeunes de 8 à 17 ans

Pour faciliter les déplacements des jeunes et leur permettre de profiter pleinement des activités proposées par le Pôle Jeunesse, la commune de Pluméliau-Bieuzy met à disposition **une navette gratuite tous les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires**.
Ce service permet aux jeunes de rejoindre les structures jeunesse de Pluméliau sans que leurs parents aient besoin de les accompagner en voiture. Une solution pratique pour les familles, qui favorise également l'accès aux loisirs et aux activités pour tous les jeunes de la commune !

Trois arrêts pour faciliter les déplacements

La navette dessert trois points de rendez-vous :
- Bieuzy : mairie annexe ;
- Saint-Nicolas : parking du moulin ;
- Pluméliau : espace Drosera, salle de sport et espace jeunes.

Quels sont les horaires ?

Le matin
- 8 h 45 : départ de la mairie annexe de Bieuzy ;
- 8 h 50 : arrêt à Saint-Nicolas ;
- 9 h 00 : arrivée à l'Espace Drosera.

En début d'après-midi
- 13 h 15 : départ de la mairie annexe de Bieuzy ;
- 13 h 20 : arrêt à Saint-Nicolas ;
- 13 h 30 : arrivée à l'Espace Drosera.

Le retour vers Bieuzy
- 17 h 30 : départ de l'Espace Drosera ;
- 17 h 40 : arrêt à Saint-Nicolas ;
- 17 h 45 : arrivée à la mairie annexe de Bieuzy.

Comment en profiter ?

L'inscription se fait directement sur le Portail Famille ou en contactant le Pôle Jeunesse.
Nous vous rappelons que l'accès aux activités de l'Espace Jeunes nécessite une cotisation annuelle de 5 €, ainsi qu'un dossier à jour auprès du Service Jeunesse. Pour toute question, l'équipe est à votre disposition.
Courriel : jeunesse@plumeliau-bieuzy.bzh
Téléphone : 06 47 56 82 89 ou 06 76 97 95 24

Un service gratuit, pratique et accessible pour permettre aux jeunes de bouger, de se retrouver et de profiter des loisirs proposés sur la commune !

➔Foot - Dimanche 25/10/2026

En championnat de Division 2, l'équipe B joue la SAINT-COLOMBAN LOCMINÉ (C) à 13h30
En championnat de Division 1, l'équipe A se déplace à la GARDE SAINT-IVY PONTIVY (C) à 13h30

➔Vie paroissiale

Dimanche 25 octobre : 11h10 messe à Pluméliau
Dimanche 1er novembre - Toussaint : 11h00 messe à Pluméliau

Informations commerciales

➔Prochains cours d'art floral chez Physalis

À 14h30 - Réservation au 02 97 51 81 75
22 octobre - 7 et 19 novembre - 17 et 22 décembre

➔Fermeture pour congés de la boulangerie l'Adélice

Du lundi 19 octobre au 26 octobre inclus.
Réouverture mardi 27 octobre !

➔Kristen bar Saint-Nicolas-des-Eaux

Samedi 31 octobre - Soirée Halloween
Concert Trio « L'affaire Plij » à 21h
Venez nombreux et sortez votre plus beau déguisement

La mairie vous informe

➔Terrains à bâtir sur la commune de Pluméliau-Bieuzy

- **6 terrains à bâtir viabilisés**, libres de constructeur, au sein du lotissement communal « Les Parulines », situé à Talvern-Nénèze. Les superficies proposées vont de 448 à 809 m². Prix des terrains entre 33 600 € TTC et 60 675 € TTC
- **8 terrains à bâtir,** au sein du lotissement communal **«** Résidence des Iris 3 », libres de constructeur, au sein d'un quartier résidentiel calme situé rue Mathurin Le Tutour. Des terrains de 393 à 614 m². Des prix de 41 265 € TTC à 56 700 € TTC
- **6 terrains à bâtir** au sein du lotissement communal « Simone Veil », au cœur de Pluméliau, à proximité des équipements sportifs. Des terrains de 307 à 603 m². Prix des terrains entre 32 235 € TTC et 63 315 € TTC

Frais de notaire à la charge de l'acquéreur
Dossier à retirer à l'accueil de la mairie ou à demander par e-mail à urbanisme@plumeliau-bieuzy.bzh.
Toute personne souhaitant obtenir des informations précises concernant la situation d'un lot, ses limites ou les conditions de vente est invitée à contacter le service urbanisme au 02 97 51 80 28 ou par e-mail à urbanisme@plumeliau-bieuzy.bzh.
Le service reste à disposition pour répondre aux demandes et transmettre, le cas échéant, les plans de vente individuels.

➔Élections présidentielles : pensez à vérifier votre inscription électorale

À l'approche des prochaines élections présidentielles, la Commune de Pluméliau-Bieuzy invite les électeurs à vérifier leur situation électorale.
Vous avez déménagé récemment ? - Vous êtes nouvel habitant de la commune ?
Vous n'êtes pas certain(e) d'être correctement inscrit(e) sur les listes électorales ?

Vérifiez dès maintenant votre inscription, votre commune d'inscription et votre bureau de vote sur le site :

Vérifier votre situation électorale – Service-Public.fr

Vous avez déménagé ?

Si vous avez changé de commune de résidence, votre inscription électorale doit être effectuée dans votre nouvelle commune.
Si vous avez déménagé au sein de Pluméliau-Bieuzy, pensez également à signaler votre changement d'adresse auprès de la mairie afin que vos informations électorales soient à jour.

Vous n'êtes pas inscrit(e) ?

Vous pouvez effectuer votre demande d'inscription sur les listes électorales en ligne

Faire une demande d'inscription sur les listes électorales

Vous pouvez également vous présenter directement en mairie.
Mairie de Pluméliau-Bieuzy - 4 place du Général de Gaulle Pluméliau 56930 Pluméliau-Bieuy
Mairie annexe de Bieuzy - 21 rue Bonne Fontaine Bieuzy 56310 Pluméliau-Bieuzy
Pour toute question concernant votre inscription ou votre situation électorale, n'hésitez pas à contacter la mairie.

➔Monoxyde de carbone : les bons gestes pour se protéger

Invisible et inodore, le monoxyde de carbone peut être mortel. Avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage et ramoner vos conduits par un professionnel.
Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour et ne bouchez jamais les grilles de ventilation.
N'utilisez pas les chauffages d'appoint à combustion en continu et placez toujours les groupes électrogènes à l'extérieur, loin des ouvertures. **Maux de tête, nausées ou vertiges, surtout chez plusieurs personnes : aérez, évacuez les lieux et appelez le 15, le 18 ou le 112.**